

# Notice de montage & Dossier technique

I.	INTRODUCTION .....	1
II.	PRESENTATION .....	1
III.	CONSIGNE PRIORITAIRE .....	2
IV.	MONTAGE DU SL6000 .....	3
V.	UTILISATION, VERIFICATION ET ENTRETIEN .....	5
VI.	CERTIFICAT DE CONFORMITÉ .....	7

## II. PRESENTATION

Le système SL2000 est composé d'une potence de hauteur 2m maximum et d'un bras de déport de 800mm maximum avec jambe de force.

Cette potence peut être installée sur 2 types de support :

- Au sol, autorisant 8 positions de travail sur 360°.
- En applique, autorisant 3 positions de travail à 0°, 90° et -90°

Le mat dispose de 5 positions permettant d'ajuster la hauteur d'installation du point d'ancrage.

## I. INTRODUCTION

L'interface d'ancrage SL2000 est conforme aux exigences de la norme EN 795 Type A de 2012. Ce produit résiste à une charge statique de 1200daN.

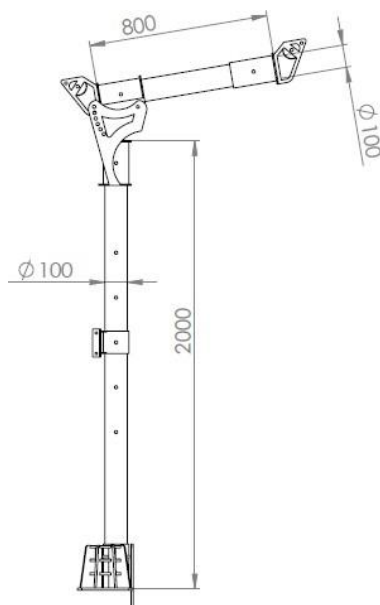
Ce dispositif d'ancrage n'est conforme que pour la sécurisation d'une personne.

Le SL2000 permet de positionner un ancrage à une hauteur de 2200mm par rapport au sol avec un déport de 800mm. Ce produit permet d'améliorer le facteur de chute, il est donc utile pour la sécurisation des postes de travail présentant un faible tirant d'air.

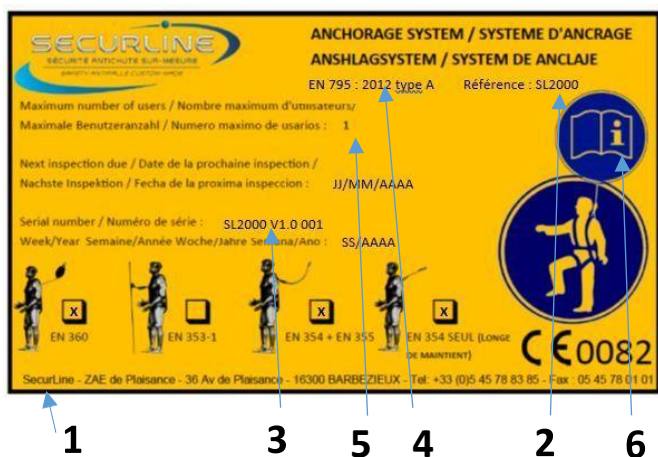
Il existe 2 types de support :

- Embase à 8 fixations en position sol.
- Embase à 6 fixations en position murale.

Système simple à mettre en place et simple à déplacer.



## Marquage



- 1- Nom du fabricant
- 2- Référence de l'ancrage
- 3- Numéro de série
- 4- Norme et année de la norme
- 5- Ancrage limité à une personne
- 6- Lire attentivement la notice

### III. CONSIGNE PRIORITAIRE

Le dispositif d'ancrage ne peut être ni réparé ni modifié sans l'autorisation de SecurLine. S'il y a déformation, ruine ou corrosion, le point d'ancrage doit être remplacé.

La présente notice doit être impérativement lue avant l'utilisation. Les instructions doivent être impérativement respectées.

La présente notice doit être maintenue à disposition de tout utilisateur. Des exemplaires supplémentaires peuvent être fournis par SECURLINE sur demande.

Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur, si le produit est revendu hors du premier pays de destination, que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien, pour les examens périodiques ainsi que les instructions relatives aux réparations, rédigés dans la langue du pays d'utilisation du produit.

Le SL2000 ne doit être mis en place que par un technicien présentant les compétences dans la technique à mettre en œuvre et respectant les règles de sécurité.

La connexion au SL2000 d'un EPI et l'utilisation de celui-ci doivent avoir fait l'objet d'une démonstration à tout opérateur avant usage.

En cas de détérioration ou de déformation apparente, l'utilisation de ce point d'ancrage doit être stoppée immédiatement.

Respecter les règles d'association des produits EPI pour obtenir un système d'arrêt des chutes conforme à la norme EN363 (chapitre VII)

Le SL2000 doit être réservé à l'usage exclusif d'ancrage d'équipement de protection individuelle (EPI) contre les

chutes de personnes (directive 89/686/CEE) et non comme un équipement de levage.

Les dispositifs d'ancrage doivent être conçus de manière à pouvoir être retirés de la structure, sans endommager la structure ni le dispositif d'ancrage, permettant ainsi sa réutilisation, par exemple, aux fins d'un examen périodique.

#### Fonctions et description

Ce dispositif d'ancrage est destiné exclusivement à l'accrochage d'un système de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Pour toute application spéciale, n'hésitez pas à vous adresser à SECURLINE.

#### Installation

En cas de stockage avant pose, le SL2000 doit être stocké dans un endroit propre et sec. De même lors du transport, les points d'ancrage doivent être protégés de tout écrasement ou choc.

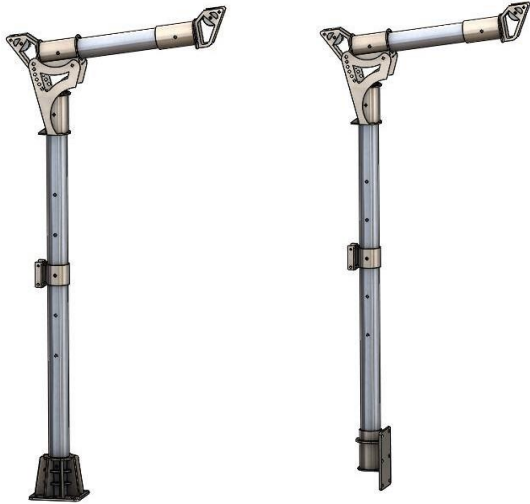
Dans la mesure du possible, le point d'ancrage doit être situé au-dessus de l'opérateur de façon à limiter la hauteur de chute. Si cela n'est pas possible, il convient de mettre en place l'ancrage de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute.

Le SL2000 doit être placé sur un support horizontal pour la version sol, et vertical pour la version en applique.

## IV. MONTAGE DU SL2000

### Montage du support

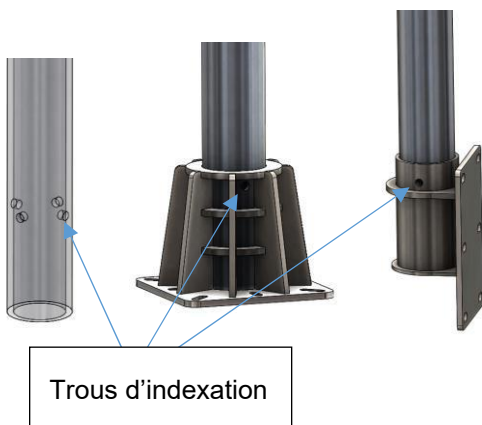
2 supports existent pour installer le SL2000 au sol ou en applique :



Au sol

En applique

Le positionnement du support devra se faire en tenant compte au préalable de la position de travail du SL2000. Cette position sera indexée par les trous se trouvant à la base du mat de 2m, qui devront correspondre avec les 8 interstices disponibles pour la version au sol, ou les 2 trous traversants pour la version en applique. Pour vous en assurer, lire les étapes de montage jusqu'à la fin avant de commencer.

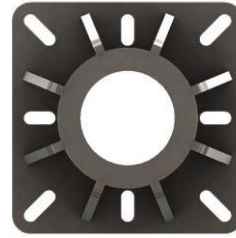


Trous d'indexation

Montage du support au sol :

Dimensions = 250\*250mm

Le support au sol nécessite 8 points de fixation de diamètre nominal 12mm. L'ensemble doit résister à une force d'arrachement >1200daN



Montage du support en applique :

Dimensions = H300\*L200mm

Le support en applique nécessite 6 points de fixation de diamètre nominal 14mm. L'ensemble doit résister à une force d'arrachement >1200daN.

Il peut aussi être brider sur un tube.



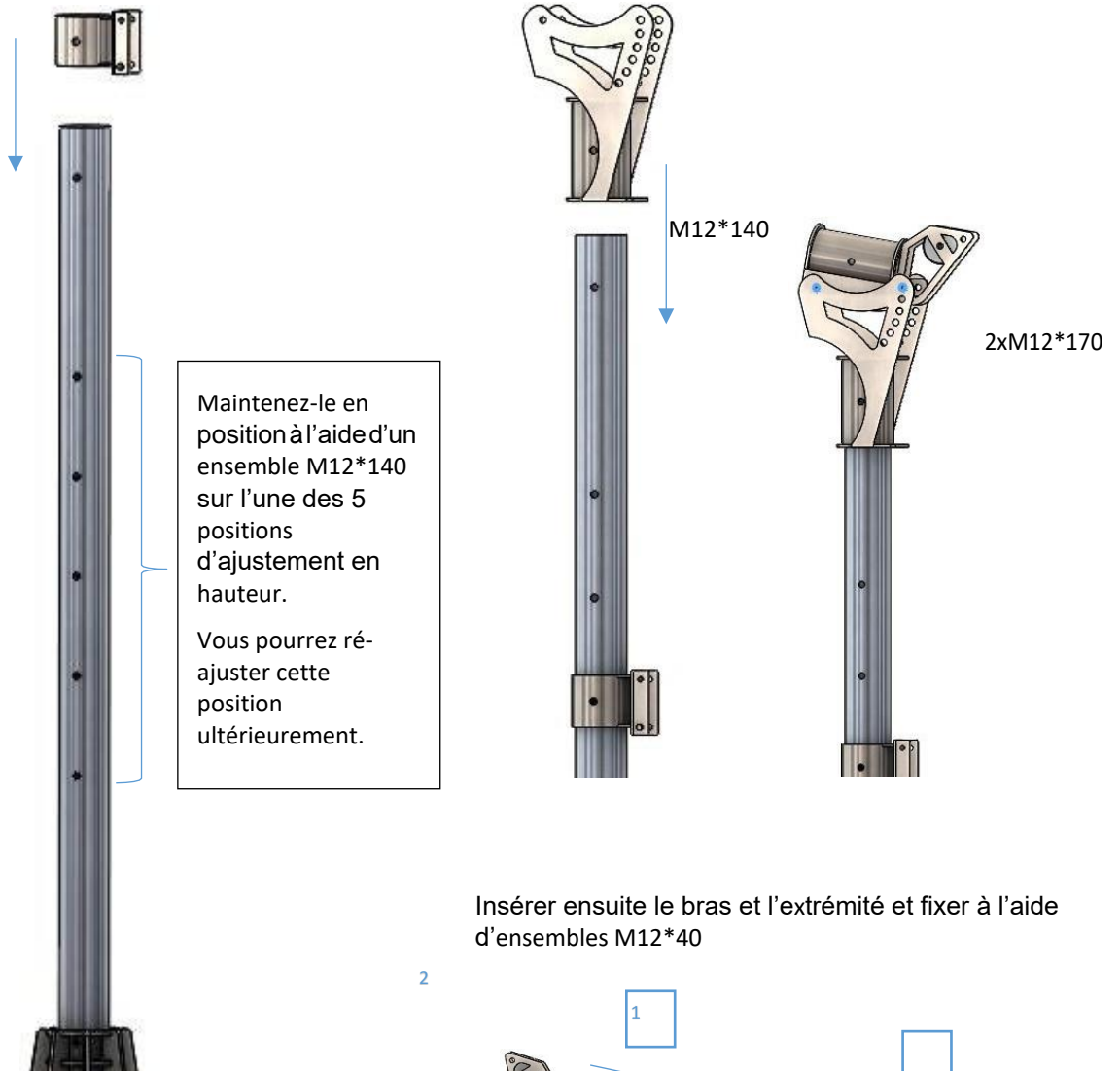
### Montage de la potence

Commencer par insérer le mat de 2m dans le support choisi



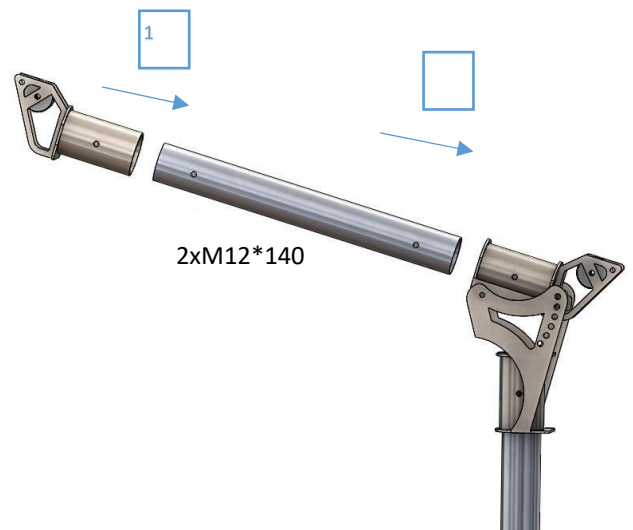
Glisser ensuite le support de raccord au système d'assurage

Puis glisser la tête sur le mat et fixer à l'aide d'un ensemble M12\*140, puis fixer la connexion du bras horizontal à l'aide de 2 ensembles M12\*170.



Insérer ensuite le bras et l'extrémité et fixer à l'aide d'ensembles M12\*40

2



Pour terminer, il faut bloquer le SL2000 en position de travail dans son support à l'aide de vis M12\*140.

## V. UTILISATION, VERIFICATION ET ENTRETIEN

L'utilisation d'un ancrage doit être effectué par une personne en bonne santé, et en pleine possession de ses moyens physiques. L'utilisateur doit être formé à l'utilisation de ce dispositif d'ancrage et doit avoir les compétences pour utiliser cet ancrage antichute.

Dans la mesure du possible, le point d'ancrage doit être situé au-dessus de l'opérateur de façon à limiter la hauteur de chute.

L'utilisation du dispositif SL2000 consiste, avant d'utiliser le dispositif antichute, à vérifier, chaque fois, que l'ancrage est en état de fonctionnement (non déformé, non corrodé, les ou la fixation est bien serrée(s)).

L'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur lors de l'arrêt d'une chute, à une valeur maximale de 6 kN

Avant et pendant l'utilisation, vous devez envisager la façon dont le sauvetage éventuel pourrait être assuré de manière efficace et en toute sécurité.

Le harnais d'antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes.

L'utilisateur doit être relié à l'ancrage par l'intermédiaire d'un système antichute conforme (antichute à rappel automatique ou longe), au point sternal ou dorsal de son harnais.

Il est essentiel, pour des raisons de sécurité, de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail avant chaque utilisation possible, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute. De même l'utilisateur doit faire attention aux effets de chute pendulaire.

Pour tout travail en suspension, contacter le fabricant.

La flèche engendrée par la déformation des dispositifs d'ancrage est quasiment nulle.

A proximité de l'ancrage, un panneau informe l'utilisateur de la date de la dernière vérification périodique.

### Vérification et entretien

Le SL2000 doit être immédiatement retirés de la circulation :

- si sa sécurité est mise en doute, ou
- s'il a été utilisé pour arrêter une chute.

Il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation.

Avant chaque utilisation du SL2000 :

- Vérification visuelle du bon état apparent.
- Si le SL2000 a subi une chute, il doit impérativement ne plus être utilisé. Il doit impérativement être mis au rebut et remplacé après contrôle de la structure.

Il est **obligatoire** d'inspecter le SL2000 au moins une fois par an par une personne compétente, maîtrisant cette notice de montage et la réglementation en termes de travaux en hauteur. La sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement.

Lors de chaque vérification périodique, l'examen comprend le :

- Contrôle du couple de serrage du ou des fixations.
- Contrôle qu'un système empêchant le desserrage des ancrages structurels a été mis en place.
- Contrôle de l'état général des fixations et de l'ancrage (corrosion, déformation...).
- Contrôle de la lisibilité du marquage.
- Contrôle de la présence d'un panneau d'information rempli à proximité.
- La mise en place d'un macaron ou de remplir le panneau dans la zone prévue à cet effet.

Le nettoyage du dispositif d'ancrage doit être effectué avec de l'eau et du savon. Aucun produit chimique ne doit être utilisé.

Après chaque vérification, il est impératif de renseigner le panneau par un macaron ou un marquage dans la zone prévue à cet effet.

### Contre-indications d'emploi

Il est interdit de:

- Utiliser un SL2000 qui présente un défaut (corrosion, déformation...).
- Utiliser un SL2000 qui a arrêté une chute et qui n'a pas été changé.
- Assurer la protection de plusieurs personnes attachées au même SL2000.
- Suspendre des charges au SL2000.
- Apporter une quelconque modification au système d'ancrage antichute SL2000.

### Equipements associés

Le SL2000 doit être utilisé pour la mise en sécurité d'une seule personne à la fois.

Conformément à la norme EN 363, les produits associables sont

- Un dispositif d'ancrage (EN 795)
- Un connecteur (EN 362)
- Un système anti-chute (EN 354, 355 ou 360)
- Un harnais d'antichute (EN 361)

(Point d'accrochage dorsal ou sternal)

### Conformité de l'équipement

Sécurisation d'un opérateur pour des déplacements horizontaux de faible amplitude et pour des déplacements verticaux.

Le SL2000 est prévu pour la sécurité d'un seul intervenant.

Le SL2000 répond aux exigences de la norme EN 795:2012 type A, dispositif d'ancrage fixe. Cette classe d'ancrage est soumise à la directive EPI 89/686/CEE (pas de certification CE).

La durée de vie de l'ancrage est illimitée. Seule la vérification périodique peut mettre a rebus ces ancrages.